

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 23.08.2018

Version 11.0

SECTION 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

| | |
|-------------------------------|--|
| Code produit | 110044 |
| Nom du produit | Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™ |
| | CN-1 |
| Numéro d'Enregistrement REACH | Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3. |

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

| | |
|--------------------------|--|
| Utilisations identifiées | Réactif pour analyses Pour de plus amples informations sur les utilisations, veuillez consulter le site Merck Chemicals (www.merckgroup.com). |
|--------------------------|--|

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | |
|---------------------|---|
| Société | Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440 |
| Service responsable | LS-QHC * e-mail: prodsafe@merckgroup.com |

1.4 Numéro d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2, H315

Irritation oculaire, Catégorie 2, H319

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système respiratoire, H335

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

| | |
|----------------|---|
| Code produit | 110044 |
| Nom du produit | Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™ CN-1 |

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage.(RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Intervention

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Étiquetage réduit (≤125 ml)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Contient: tri-Sodium phosphate

2.3 Autres dangers

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110044
Nom du produit Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™
CN-1

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. Composition/ informations sur les composants

Nature chimique Mélange de composés inorganiques

3.1 Substance

Non applicable

3.2 Mélange

Composants dangereux (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Nom Chimique (Concentration)

| No.-CAS | Numéro d'enregistrement | Classification |
|---------|----------------------------|----------------|
|---------|----------------------------|----------------|

tri-Sodium phosphate ($\geq 25\%$ - $< 50\%$)

PBT/vPvB: Non applicable pour les substances inorganiques

| | | |
|-----------|-----------------------|--|
| 7601-54-9 | 01-2119489800-32-XXXX | Irritation cutanée, Catégorie 2, H315 Irritation oculaire, Catégorie 2, H319 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, H335 |
|-----------|-----------------------|--|

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais.

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais.

En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter un ophtalmologiste.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

| | |
|----------------|--|
| Code produit | 110044 |
| Nom du produit | Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™ |
| | CN-1 |

En cas d'ingestion: Faire boire de l'eau (maximal 2 verres), en cas de malaise, consulter un médecin.

En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (maximal 2 verres). Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

effets irritants, Toux, Insuffisance respiratoire
effets irritants, Toux, Insuffisance respiratoire

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance e/ce mélange.

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance e/ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible.

Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):

Oxydes de phosphore

Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire

Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain. Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

| | |
|----------------|--|
| Code produit | 110044 |
| Nom du produit | Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™ |
| | CN-1 |

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Eviter le contact avec la substance. Eviter l'inhalation des poussières. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Conseil pour les secouristes: Equipement de protection, voir section 8.

Conseil pour les non-secouristes: Eviter l'inhalation des poussières. Eviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Conseil pour les secouristes:

Equipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus.

Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10).

Récupérer à l'état sec. Acheminer vers l'élimination. Nettoyer. Eviter la formation de poussière.

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus. Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10). Récupérer à l'état sec. Acheminer vers l'élimination. Nettoyer. Eviter la formation de poussière.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Bien fermé. Conserver dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110044
Nom du produit Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™
CN-1

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

Les indications sont valables pour le conditionnement entier.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL)

tri-Sodium phosphate (7601-54-9)

DNEL travailleurs, long Effets systémiques par inhalation 4,07 mg/m3
terme

Concentration prédite sans effet (PNEC)

tri-Sodium phosphate (7601-54-9)

| | |
|---|------------|
| PNEC Eau douce | 0,05 mg/l |
| PNEC Eau de mer | 0,005 mg/l |
| PNEC Dégagement intermittent d'eau | 0,5 mg/l |
| PNEC Station d'épuration des eaux usées | 50 mg/l |

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Voir section 7.1.

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité

Lunettes de sécurité

Protection des mains

contact total:

| | |
|--------------------|--------------------|
| Matière des gants: | Caoutchouc nitrile |
| Épaisseur du gant: | 0,11 mm |
| Délai de rupture: | > 480 min |

contact par éclaboussures:

| | |
|--------------------|--------------------|
| Matière des gants: | Caoutchouc nitrile |
|--------------------|--------------------|

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

| | |
|----------------|--|
| Code produit | 110044 |
| Nom du produit | Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™ CN-1 |

| | |
|--------------------|-----------|
| Épaisseur du gant: | 0,11 mm |
| Délai de rupture: | > 480 min |

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 741 Dermatril® L (contact total), KCL 741 Dermatril® L (contact par éclaboussures).

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Autres équipement de protection
vêtements de protection

vêtements de protection

Protection respiratoire

nécessaire en cas de formation de poussières.

Type de Filtre recommandé: Filtre P 1

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

nécessaire en cas de formation de poussières.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|--------------------|-------------------------------|
| Forme | solide |
| Couleur | blanc cassé |
| Odeur | inodore |
| Seuil olfactif | Non applicable |
| pH | env. 7 à 10 g/l 20 °C |
| Point de fusion | Pas d'information disponible. |
| Point d'ébullition | Pas d'information disponible. |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

| | |
|----------------|--|
| Code produit | 110044 |
| Nom du produit | Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™ CN-1 |

| | |
|---------------------------------------|---------------------------------|
| Point d'éclair | Pas d'information disponible. |
| Taux d'évaporation | Pas d'information disponible. |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Pas d'information disponible. |
| Limite d'explosivité, inférieure | Pas d'information disponible. |
| Limite d'explosivité, supérieure | Pas d'information disponible. |
| Pression de vapeur | Pas d'information disponible. |
| Densité de vapeur relative | Pas d'information disponible. |
| Densité | Pas d'information disponible. |
| Densité relative | Pas d'information disponible. |
| Hydrosolubilité | à 20 °C soluble |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | Pas d'information disponible. |
| Température d'auto-inflammabilité | Pas d'information disponible. |
| Température de décomposition | Pas d'information disponible. |
| Viscosité, dynamique | Pas d'information disponible. |
| Propriétés explosives | Non classé parmi les explosifs. |
| Propriétés comburantes | non |

9.2 Autres données

non

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir ci-dessous

10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

aucune information disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

| | |
|----------------|---|
| Code produit | 110044 |
| Nom du produit | Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™ CN-1 |

10.4 Conditions à éviter

aucune information disponible
aucune information disponible

10.5 Matières incompatibles

aucune information disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

aucune information disponible
en cas d'incendie: voir paragraphe 5.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Mélange

Toxicité aiguë par voie orale

Symptômes: Irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et du tube digestif.

Irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et du tube digestif.

Toxicité aiguë par inhalation

Symptômes: Conséquences possibles:, Irritations des voies respiratoires.

Symptômes: irritations des muqueuses, Toux, Insuffisance respiratoire, Conséquences possibles:, lésion des voies respiratoires

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ces informations ne sont pas disponibles.

Irritation de la peau

Mélange provoque une irritation cutanée.

Mélange provoque une irritation cutanée.

Irritation des yeux

Mélange provoque une sévère irritation des yeux.

Mélange provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation

Ces informations ne sont pas disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Ces informations ne sont pas disponibles.

Cancérogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Ces informations ne sont pas disponibles.

Tératogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

| | |
|----------------|--|
| Code produit | 110044 |
| Nom du produit | Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™ |
| | CN-1 |

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Ces informations ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration
Ces informations ne sont pas disponibles.

11.2 Information supplémentaire

Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant la toxicité de ce produit.

Autres indications:

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

Composants

tri-Sodium phosphate

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 Rat: > 2.000 mg/kg

OCDE Ligne directrice 420

Toxicité aiguë par inhalation

CL50 Rat: > 0,83 mg/l; 4 h ; poussières/brouillard Cette valeur est indiquée par analogie aux substance suivantes :

OCDE ligne directrice 403

Sensibilisation

Test de sensibilisation: Souris

Résultat: négatif

Méthode: OCDE ligne directrice 429

Cette valeur est indiquée par analogie aux substance suivantes :

SECTION 12. Informations écologiques

Mélange

12.1 Toxicité

Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité chimique n'est requise/n'est menée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

| | |
|----------------|---|
| Code produit | 110044 |
| Nom du produit | Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™ CN-1 |

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

Information supplémentaire sur l'écologie

Les phosphates peuvent, en fonction de leur concentration, contribuer à l'eutrophisation des eaux naturelles.

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Composants

tri-Sodium phosphate

Toxicité pour les poissons

CL0 *Leuciscus idus*(Ide): env. 2.400 mg/l; 48 h

OCDE ligne directrice 203

Biodégradabilité

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

PBT/vPvB: Non applicable pour les substances inorganiques

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

| | |
|----------------|--|
| Code produit | 110044 |
| Nom du produit | Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™ |
| | CN-1 |

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous contacter en cas de questions supplémentaires.

Avis sur la directive des déchets 2008/98 / CE.

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous contacter en cas de questions supplémentaires.

Avis sur la directive des déchets 2008/98 / CE.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)

| | |
|--|------------------|
| 14.1 Numéro ONU | UN 3316 |
| 14.2 Nom d'expédition des Nations unies | Trousse chimique |
| 14.3 Classe | 9 |
| 14.4 Groupe d'emballage | III |
| 14.5 Dangereux pour l'environnement | -- |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | oui |
| Code de restriction en tunnels | E |

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

Transport aérien (IATA)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110044
Nom du produit Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™
CN-1

14.1 Numéro ONU UN 3316
14.2 Nom d'expédition des Nations unies CHEMICAL KIT
14.3 Classe 9
14.4 Groupe d'emballage III
14.5 Dangereux pour l'environnement --
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur non

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU UN 3316
14.2 Nom d'expédition des Nations unies CHEMICAL KIT
14.3 Classe 9
14.4 Groupe d'emballage III
14.5 Dangereux pour l'environnement --
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur oui
No EMS F-A S-P

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Non pertinent

LES INDICATIONS DE TRANSPORT S'APPLIQUENT A L'EMBALLAGE ENTIER !

SECTION 15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) 96/82/EC
La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

SEVESO III
Non applicable

Restrictions professionnelles Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail.

Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110044
Nom du produit Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™
CN-1

Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone non réglementé

Réglementation (CE) N 850/2004 du Parlement européen et du Conseil européen du 29 avril 2004 sur les polluants organiques persistants et modifiant la directive 79/117/CEE non réglementé

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1\%$ (w/w)), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Législation nationale

Classe de stockage 3

Les indications sont valables pour le conditionnement entier.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REACH N° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Étiquetage

Pictogrammes de danger



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

| | |
|----------------|--|
| Code produit | 110044 |
| Nom du produit | Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™ |
| | CN-1 |

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Intervention

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P313 Consulter un médecin.

Contient: tri-Sodium phosphate

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

Représentation régionale

Millipore SAS * 39 Route Industrielle de la Hardt * 67120 Molsheim * France * Tél.: +33 (0) 825 045 645 * Fax: +33(0)825 045 644 * Email: FRCustomerService@merckgroup.com * Order On-line: www.millipore.com

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 23.08.2018

Version 11.0

SECTION 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

| | |
|-------------------------------|--|
| Code produit | 110044 |
| Nom du produit | Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™ |
| | CN-2 |
| Numéro d'Enregistrement REACH | Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3. |

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

| | |
|--------------------------|--|
| Utilisations identifiées | Réactif pour analyses Pour de plus amples informations sur les utilisations, veuillez consulter le site Merck Chemicals (www.merckgroup.com). |
|--------------------------|--|

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | |
|---------------------|---|
| Société | Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440 |
| Service responsable | LS-QHC * e-mail: prodsafe@merckgroup.com |

1.4 Numéro d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59**SECTION 2. Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Liquide inflammable, Catégorie 3, H226

Corrosion cutanée, Catégorie 1B, H314

Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1, H334

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage.(RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)***Pictogrammes de danger*

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

| | |
|----------------|--|
| Code produit | 110044 |
| Nom du produit | Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™ |
| | CN-2 |

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Conseils de prudence

Prévention

P210 Tenir à l'écart de la chaleur.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Etiquetage réduit (≤125 ml)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110044
Nom du produit Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™
CN-2

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contient: Chloramine T

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. Composition/ informations sur les composants

Nature chimique Solution aqueuse

3.1 Substance

Non applicable

3.2 Mélange

Composants dangereux (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Nom Chimique (Concentration)

| No.-CAS | Numéro d'enregistrement | Classification |
|---------|----------------------------|----------------|
|---------|----------------------------|----------------|

Pyridine (>= 25 % - < 50 %)

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

| | | |
|----------|-----------------------|--|
| 110-86-1 | 01-2119493105-40-XXXX | Liquide inflammable, Catégorie 2, H225 Toxicité aiguë, Catégorie 4, H302 Toxicité aiguë, Catégorie 4, H332 Toxicité aiguë, Catégorie 4, H312 Irritation cutanée, Catégorie 2, H315 Irritation oculaire, Catégorie 2, H319 |
|----------|-----------------------|--|

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

| | |
|----------------|--|
| Code produit | 110044 |
| Nom du produit | Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™ |
| | CN-2 |

Chloramine T ($\geq 5\%$ - $< 10\%$)

127-65-1 *)

Toxicité aiguë, Catégorie 4, H302

Corrosion cutanée, Catégorie 1B, H314

Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1, H334

*) Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau: rincez abondamment à l'eau. Retirez immédiatement les vêtements contaminés. Nettoyez avec du polyéthylène glycol 400 si disponible. Appeler immédiatement un médecin.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (maximal 2 verres). Appeler immédiatement un médecin. Éviter les tentatives de neutralisation.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

effets irritants, narcose, excitation, Nausée, Collapsus cardio-vasculaire, Migraine, insomnie, Réactions allergiques, Asthme

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau, Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, Poudre sèche

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

| | |
|----------------|--|
| Code produit | 110044 |
| Nom du produit | Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™ |
| | CN-2 |

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance et ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Mélange contenant des composants combustibles

En cas d'échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):

Chlorure d'hydrogène gazeux, azote oxydes

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Éviter le contact avec la substance. Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Conseil pour les secouristes: Équipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Risque d'explosion.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus.

Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10).

Ramasser avec un absorbant pour liquides, par exemple le Chemisorb®. Evacuer pour élimination. Nettoyer la zone contaminée.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance/le mélange. Dégagement de vapeur/éviter les aérosols.

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110044
Nom du produit Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™
CN-2

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Bien fermé. Conserver dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

Les indications sont valables pour le conditionnement entier.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants

| Base | Valeur | Valeurs limites seuil | Remarques |
|----------------------------|--|--------------------------------|-------------------|
| <i>Pyridine (110-86-1)</i> | | | |
| EU ELV | Moyenne pondérée dans le temps (TWA) : | 5 ppm 15 mg/m ³ | |
| INRS (FR) | Valeur Limite Court Terme | 10 ppm 30 mg/m ³ | Limite Indicative |
| | Valeur Limite de Moyenne d'Exposition | 5 ppm 15 mg/m ³ | Limite Indicative |

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Pyridine (110-86-1)

| | | | |
|--------------------------------|--------------------|----------------|---------------------------|
| DNEL travailleurs, long terme | Effets systémiques | par inhalation | 2,5 mg/m ³ |
| DNEL travailleurs, court terme | Effets systémiques | par inhalation | 7,5 mg/m ³ |
| DNEL travailleurs, long terme | Effets systémiques | dermal(e) | 0,14 mg/kg Poids du corps |
| DNEL travailleurs, court terme | Effets systémiques | dermal(e) | 0,42 mg/kg Poids du corps |
| DNEL consommateur, long terme | Effets systémiques | par inhalation | 0,6 mg/m ³ |
| DNEL consommateur, long terme | Effets systémiques | dermal(e) | 0,07 mg/kg Poids du corps |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110044
Nom du produit Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™
CN-2

DNEL consommateur, Effets systémiques oral 0,07 mg/kg Poids du corps
long terme

Procédures recommandées de contrôle

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent satisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Pyridine (110-86-1)

| | |
|---|------------|
| PNEC Eau douce | 0,3 mg/l |
| PNEC Eau de mer | 0,03 mg/l |
| PNEC Dégagement intermittent d'eau | 3 mg/l |
| PNEC Sédiment | 3,2 mg/kg |
| PNEC Sédiment marin | 0,32 mg/kg |
| PNEC Station d'épuration des eaux usées | 2 mg/l |
| PNEC Sol | 0,46 mg/kg |

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Voir section 7.1.

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité

Protection des mains

contact total:

| | |
|--------------------|-------------------|
| Matière des gants: | caoutchouc butyle |
| Épaisseur du gant: | 0,7 mm |
| Délai de rupture: | > 240 min |

contact par éclaboussures:

| | |
|--------------------|-------------------|
| Matière des gants: | caoutchouc butyle |
| Épaisseur du gant: | 0,7 mm |
| Délai de rupture: | > 240 min |

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 898 Butoject® (contact total), KCL 898 Butoject® (contact par éclaboussures).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110044
Nom du produit Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™
CN-2

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Autres équipement de protection
Tenue de protection antistatique ignifuge.

Protection respiratoire
nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Risque d'explosion.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|----------------------------------|-------------------------------|
| Forme | liquide |
| Couleur | incolore |
| Odeur | caractéristique |
| Seuil olfactif | Pas d'information disponible. |
| pH | Pas d'information disponible. |
| Point de fusion | Pas d'information disponible. |
| Point d'ébullition | Pas d'information disponible. |
| Point d'éclair | 42 °C |
| Taux d'évaporation | Pas d'information disponible. |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Pas d'information disponible. |
| Limite d'explosivité, inférieure | Pas d'information disponible. |
| Limite d'explosivité, supérieure | Pas d'information disponible. |
| Pression de vapeur | Pas d'information disponible. |
| Densité de vapeur relative | Pas d'information disponible. |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

| | |
|----------------|--|
| Code produit | 110044 |
| Nom du produit | Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™ CN-2 |

| | |
|---------------------------------------|----------------------------------|
| Densité | 1,04 gcm ³ à 20 °C |
| Densité relative | Pas d'information disponible. |
| Hydrosolubilité | à 20 °C soluble |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | Pas d'information disponible. |
| Température d'auto-inflammabilité | Pas d'information disponible. |
| Température de décomposition | Pas d'information disponible. |
| Viscosité, dynamique | Pas d'information disponible. |
| Propriétés explosives | Non classé parmi les explosifs. |
| Propriétés comburantes | non |

9.2 Autres données

non

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Explosible avec l'air après chauffage sous forme de vapeur/gaz.

10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions violentes avec :

Oxydants, Anhydrides d'acide, halogénures d'acides

Réactions exothermiques avec :

Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec:

Fluor, composés halogène-halogène, acide chlorosulfonique, chrome(VI) oxyde, oléum, perchromates, Acide nitrique, acide sulfurique, sel d'argent, perchlorates, azote dioxyde

Danger d'explosion avec :

acide perchlorique, azote oxydes

10.4 Conditions à éviter

Chauffage.

L'évaluation d'une zone à partir d'env. 15 Kelvin sous le point d'inflammation est considérée comme critique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

| | |
|----------------|---|
| Code produit | 110044 |
| Nom du produit | Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™ CN-2 |

10.5 Matières incompatibles

aucune information disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

en cas d'incendie: voir paragraphe 5.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Mélange

Toxicité aiguë par voie orale

Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg

Méthode de calcul

Symptômes: Nausée, Migraine, Collapsus cardio-vasculaire

Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg

Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation

Symptômes: irritations des muqueuses, Toux, Insuffisance respiratoire, Conséquences possibles:, lésion des voies respiratoires

Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l; 4 h ; vapeur

Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée

résorption

Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg

Méthode de calcul

Irritation de la peau

Mélange provoque des brûlures.

Irritation des yeux

Mélange provoque des lésions oculaires graves. Danger de perte de la vue !

Sensibilisation

Le mélange peut être à l'origine d'allergies, de symptômes asthmatiques ou de difficultés respiratoires en cas d'inhalation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Ces informations ne sont pas disponibles.

Cancérogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Ces informations ne sont pas disponibles.

Téatogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Ces informations ne sont pas disponibles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110044
Nom du produit Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™
CN-2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Ces informations ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration

Ces informations ne sont pas disponibles.

11.2 Information supplémentaire

Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant la toxicité de ce produit.

Autres indications toxicologiques:

Effets systémiques:

excitation, insomnie, narcose

Après apport chronique, lésions de:

Foie, Reins

Autres indications:

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Composants

Pyridine

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 Rat: env. 1.500 mg/kg (ECHA)

Toxicité aiguë par inhalation

CL50 Rat: 17,1 mg/l; 4 h ; vapeur

US-EPA

Toxicité aiguë par voie cutanée

DL50 Lapin: > 1.000 - 2.000 mg/kg

OCDE ligne directrice 402

Sensibilisation

Test de sensibilisation: Cochon d'Inde

Résultat: négatif

(bibliographie)

Mutagenicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vivo

Test du micronoyau

Souris

mâle

Injection intrapéritonéale

Résultat: négatif

Méthode: OCDE Ligne directrice 475

Génotoxicité in vitro

Test de Ames

Salmonella typhimurium

Résultat: négatif

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères

Cellules de poumon de hamster chinois

Résultat: négatif

Méthode: OCDE Ligne directrice 476

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

| | |
|----------------|--|
| Code produit | 110044 |
| Nom du produit | Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™ |
| | CN-2 |

Tératogénicité

Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

Chloramine T

Toxicité aiguë par voie orale

Estimation de la toxicité aiguë: 500,1 mg/kg

Avis d'expert

SECTION 12. Informations écologiques

Mélange

12.1 Toxicité

Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité chimique n'est requise/n'est menée.

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Composants

Pyridine

Toxicité pour les poissons

Essai en dynamique CL50 Pimephales promelas (Vairon à grosse tête): 99 mg/l; 96 h

Contrôle analytique: oui(ECHA)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

EC5 *E. sulcatum*: 3,5 mg/l; 72 h (bibliographie) (concentration limite de toxicité)

Toxicité pour les algues

IC5 *Scenedesmus quadricauda* (algues vertes): 120 mg/l; 7 jr (concentration limite de toxicité) (bibliographie)

Toxicité pour les bactéries

EC5 *Pseudomonas putida* (Bacille *Pseudomonas putida*): 340 mg/l; 16 h (bibliographie) (concentration limite de toxicité)

Biodégradabilité

97 %; 28 jr; aérobique

OCDE Ligne directrice 301 B

Facilement biodégradable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110044
Nom du produit Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™
CN-2

Coefficient de partage: n-octanol/eau
log Pow: env. 0,64 (20 °C)
(expérimental)
(bibliographie) Bioaccumulation n'est pas à prévoir.

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

Chloramine T
Pas d'information disponible.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous contacter en cas de questions supplémentaires.

Avis sur la directive des déchets 2008/98 / CE.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)

| | |
|--|------------------|
| 14.1 Numéro ONU | UN 3316 |
| 14.2 Nom d'expédition des Nations unies | Trousse chimique |
| 14.3 Classe | 9 |
| 14.4 Groupe d'emballage | III |
| 14.5 Dangereux pour l'environnement | -- |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | oui |
| Code de restriction en tunnels | E |

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

Transport aérien (IATA)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110044
Nom du produit Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™
CN-2

14.1 Numéro ONU UN 3316
14.2 Nom d'expédition des Nations unies CHEMICAL KIT
14.3 Classe 9
14.4 Groupe d'emballage III
14.5 Dangereux pour l'environnement --
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur non

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU UN 3316
14.2 Nom d'expédition des Nations unies CHEMICAL KIT
14.3 Classe 9
14.4 Groupe d'emballage III
14.5 Dangereux pour l'environnement --
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur oui
No EMS F-A S-P

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Non pertinent

LES INDICATIONS DE TRANSPORT S'APPLIQUENT A L'EMBALLAGE ENTIER !

SECTION 15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) 96/82/EC
Inflammable.
6
Quantité 1: 5.000 t
Quantité 2: 50.000 t

SEVESO III
LIQUIDES INFLAMMABLES
P5c
Quantité 1: 5.000 t
Quantité 2: 50.000 t

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110044
Nom du produit Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™
CN-2

Restrictions professionnelles Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail. Suivre la directive 92/85/CEE au sujet de la sécurité et de la santé des femmes enceintes au travail.

Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone non réglementé

Réglementation (CE) N 850/2004 du Parlement européen et du Conseil européen du 29 avril 2004 sur les polluants organiques persistants et modifie la directive 79/117/CEE non réglementé

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1\%$ (w/w)), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Législation nationale

Classe de stockage 3

Les indications sont valables pour le conditionnement entier.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REACH N° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

SECTION 16. Autres informations

Valeur limite d'exposition professionnelle Merck (interne à la société) (OEL Merck)

Pyridine (110-86-1)

Valeur interne de l'entreprise 0,8 mg/m³

Facteur d'exposition à court terme (15 min) 4

Groupes à risques femmes enceintes C

Il n'y a pas de raison de craindre des dommages pour l'embryon ou le fœtus lorsque la valeur OEL Merck est respectée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

| | |
|----------------|--|
| Code produit | 110044 |
| Nom du produit | Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™ |
| | CN-2 |

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

| | |
|------|---|
| H225 | Liquide et vapeurs très inflammables. |
| H226 | Liquide et vapeurs inflammables. |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H312 | Nocif par contact cutané. |
| H314 | Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H332 | Nocif par inhalation. |
| H334 | Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. |

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Conseils de prudence

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

| | |
|----------------|--|
| Code produit | 110044 |
| Nom du produit | Test Cyanures Méthode colorimétrique avec bandelettes-test et réactifs MQuant™ |
| | CN-2 |

Prévention

P210 Tenir à l'écart de la chaleur.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contient: Chloramine T

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

Représentation régionale

Millipore SAS * 39 Route Industrielle de la Hardt * 67120 Molsheim * France * Tél.: +33 (0) 825 045 645 * Fax: +33(0)825 045 644 * Email: FRCustomerService@merckgroup.com * Order On-line: www.millipore.com

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.